

ANNEXE

Annexe 1 . Définitions des cas et des épidémies

Diarrhée aqueuse aiguë (DAA)

La diarrhée aqueuse aiguë est une maladie dans laquelle:

- La maladie aiguë est définie comme une maladie qui dure moins de sept jours.
- Les selles liquides sont définies comme des selles liquides non sanglantes pouvant contenir du mucus.
- La diarrhée est définie comme trois selles molles ou plus au cours d'une période de 24 heures.

Cas suspect de choléra

En l'absence d'épidémie de choléra probable ou confirmée

Un cas suspect de choléra est une personne âgée de deux ans ou plus :

- avec diarrhée aqueuse aiguë et déshydratation sévère
ou
- ou décédée d'une diarrhée aqueuse aiguë sans autre cause de décès connue.

En cas d'épidémie de choléra probable ou confirmée

Toute personne est considérée comme un cas suspect de choléra:

- avec diarrhée aqueuse aiguë ;
ou
- décédée des suites d'une diarrhée aqueuse aiguë.

Cas de choléra confirmé

- Un cas de choléra confirmé est toute personne infectée par *Vibrio cholerae* O1 ou O139, confirmé par culture (y compris par séro-agglutination) ou par PCR.
- La souche bactérienne doit également être démontrée comme toxigène (par PCR) s'il n'y a pas d'épidémie de choléra confirmé dans d'autres unités de surveillance, ni de lien

épidémiologique établi avec un cas de choléra confirmé ou une source d'exposition dans un autre pays.

Décès dû au choléra dans la communauté

Le décès d'un cas suspect ou confirmé de choléra, sans autre cause de décès connue, qui survient avant d'atteindre un établissement de santé.

Décès dû au choléra dans un établissement de santé

Le décès d'un cas suspect ou confirmé de choléra, sans autre cause connue de décès, qui survient après l'arrivée dans un établissement de santé.

Suspicion d'épidémie de choléra

Une suspicion d'épidémie de choléra est détectée lorsque

- Deux cas suspects de choléra ou plus ;
ou
- Un cas suspect de choléra avec un résultat positif au TDR (TDR+)

sont signalés dans la même unité de surveillance dans un délai de sept jours.

Epidémie probable de choléra

- Une épidémie probable de choléra est détectée lorsque nombre de cas suspects de choléra avec un résultat positif au test de diagnostic rapide (TDR+) atteint ou dépasse un seuil défini dans les 14 jours, tout en tenant compte du nombre de cas suspects testés (voir tableau ci-dessous).

Nombre de cas suspects de choléra testés par TDR	Nombre de cas suspects de choléra testés positifs par TDR	
3 à 7 cas suspects	Au moins 3	Epidémie probable de choléra
8 à 10 cas suspects	Au moins 4	
11 à 14 cas suspects	Au moins 5	
15 à 17 cas suspects	Au moins 6	
18 à 21 cas suspects	Au moins 7	

Épidémie de choléra confirmée

- Une épidémie de choléra confirmée est détectée lorsqu'une unité de surveillance compte au moins un cas confirmé de choléra acquis localement.

Transmission communautaire

- La transmission communautaire est l'apparition de cas confirmés de choléra qui ne sont pas tous liés sur le plan épidémiologique.
- À moins qu'une transmission en cluster n'ait été démontrée par l'investigation sur les cas, une épidémie est classée par défaut comme transmission communautaire.

Transmission en cluster

- La transmission en cluster du choléra est l'apparition de cas confirmés de choléra qui sont tous liés d'un point de vue épidémiologique, sur la base des résultats des investigations sur les cas.
- La transmission en cluster est plus susceptible de se produire au début (ou vers la fin) d'une épidémie de choléra lorsque le nombre de cas de choléra est faible.